

MOTION SUR L'AUDIT RGPP AU CNRS

Par les personnels de la délégation du CNRS en Midi-Pyrénées



La Révision générale des politiques publiques (RGPP) a été lancée en 2007 par l'État pour « optimiser l'organisation administrative française et le contenu de l'action publique ».

« La révision générale des politiques publiques a d'ores et déjà abouti à de nombreuses décisions, permettant à la fois de réaliser d'importantes économies pour l'Etat et d'améliorer le service rendu aux usagers du service public comme les conditions de travail des agents publics... » - Lettre de François Fillon du 22/10/2010 à l'IGAENR¹.

Par une circulaire du premier ministre du 26 mars 2010, **le champ de la RGPP a été élargi aux opérateurs de l'État, dont le CNRS**. Dans un premier temps, ce sont **les fonctions "support"** des organismes de recherche qui sont concernées par un audit de l'IGAENR (**services financiers, ressources humaines, gestion du patrimoine, système d'information, etc.**). Après l'audit des délégations du CNRS en cours de finalisation, ce seront 40 laboratoires test (dont aucun en Midi-Pyrénées) qui seront audités sur leurs fonctions support...

Démarche et finalité de l'audit : une optique de réduction des postes

Il est évident, et les personnels de la délégation souhaitent le signaler avec force, que la démarche de la RGPP est uniquement **un moyen de réduire les effectifs du service public**. L'optimisation du service n'est qu'un prétexte : les indicateurs utilisés pour arriver à justifier cette démarche sont souvent mal choisis et particulièrement réducteurs. De plus, **il n'y a aucun indicateur de qualité de service. Aucun !** C'est pourtant bien pour améliorer la qualité de l'administration qu'existe la RGPP ? **La qualité des services rendus aux laboratoires** ne fait pas partie des paramètres de l'enquête de l'IGAENR, comme si elle n'était pas **au cœur de nos objectifs !** C'est une vision purement comptable et réductrice de notre travail que nous ne pouvons accepter.

L'ensemble des chiffres de l'étude dans les délégations du CNRS démontre que l'optimisation, par la diminution des effectifs des « fonctions support » n'a pas de sens car les moyens utilisés pour assurer ces fonctions (8 %)² sont déjà en dessous des moyennes nationales publiques ou privées (12,1 % dans l'industrie et 11,1 % dans le secteur bancaire)³...

Malgré cette évidence, **des réflexions ont déjà été lancées par la direction du CNRS** et aboutissent aux premières pistes suivantes :

- développer des services à vocation nationale dans les délégations de province (ex : service facturier national, justification de contrats, achats ...)
- déployer des services mutualisés de gestion avec des partenaires académiques
- réorganiser les tâches entre les délégations de la région parisienne (on parle de la fermeture de 2 délégations)
- réorganiser les tâches au siège
- externaliser certaines tâches informatiques (messagerie, exploitation des serveurs, développement...)

¹ IGAENR : Inspection générale de l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche

² Les premiers chiffres de l'enquête menée par l'IGAENR montrent que le nombre d'ETP (équivalents temps pleins) dédiés aux fonctions "support" au CNRS s'élève à 2.658 et à 3.335 si l'on prend en compte les fonctions externalisées. Ce qui représente un ratio des effectifs "fonctions supports/effectif total" (ITA + chercheurs) de 8 % (10 % si l'on tient compte de l'externalisation)

³ Selon la base de comparaison McKinsey

Il suffit d'étudier le rapport de préconisations de l'IGAENR suite à l'audit de l'INRA pour comprendre que le message est clair : il s'agit de s'appuyer sur l'analyse comparative des délégations entre-elles et de les mettre en concurrence pour diminuer le personnel consacré aux fonctions support.

La mise en pratique de ces conclusions, que nous dénonçons, impliquera :

- la **perte de la qualité** d'un service de proximité pour les laboratoires
- la **perte de la connaissance des spécificités des unités** de notre région et **du savoir faire** que nous détenons
- la **perte de contacts identifiés pour nos interlocuteurs des unités de recherche et nos partenaires**
- des **temps de réactivité et délais de traitement allongés**, (paiement des factures aux fournisseurs, remboursement des missions, assistance informatique...)
- le **coût de l'externalisation** qui sera supporté sur les enveloppes de crédit « recherche »,
- le **danger des marchés d'externalisation** et les risques de défaillance des entreprises sous-traitantes : l'exemple de la Centrale des Hôtels, dont nous subissons tous les dysfonctionnements, est éloquent ...

Nous, agents de la délégation du CNRS en Midi-Pyrénées, affirmons notre EFFICIENCE et notre EFFICACITE au service des unités grâce :

- à notre travail de proximité, notre connaissance du terrain, des unités, des partenaires, des personnels
- à notre réactivité, notre efficacité et notre performance au quotidien
- à nos compétences, notre créativité et connaissance des dossiers complexes portés par la communauté scientifique
- à notre accompagnement, notre écoute, notre solidarité et notre disponibilité envers les unités de recherche et leurs agents
- à notre accueil personnalisé des agents permettant le traitement rapide de leurs demandes
- aux contrats de service signés avec les unités
- à la qualité de notre information et communication
- à notre travail en réseau, qu'il soit régional ou national
- À NOTRE ATTACHEMENT À LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Cet audit est incomplet, partial, déshumanisé avec pour seul but de justifier au sein du CNRS « l'optimisation de l'organisation administrative française » par la réduction du service public. Nous ne sommes pas dupes de la finalité de ces agissements et restons mobilisés contre l'application de cette RGPP qui ne pourra aboutir qu'à la dégradation de l'organisation de la recherche.

**Les agents de la Délégation du CNRS Midi-Pyrénées
Toulouse, le 28 mars 2011**

Contact : conseildeservice@dr14.cnrs.fr - <http://rgpp-dr14.tumblr.com>
Rejoignez-nous sur Facebook ! : Delegation CNRS Anti-Rgpp